



Le transport non urgent de la Croix-Rouge

Date d'expertise : 13 novembre 2024

Rue de Stalle 96
1180 Uccle

02/371.31.11

Information générales

Le transport médico-sanitaire vous permet d'être transporter d'un point A à un point B en toute sécurité principalement pour :

- le transfert hospitalier
- un rapatriement

Pour une réelle urgence vous devez appeler le 112 ou le 101.

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services proposés sont

En dehors du domicile

Prendre un transport adapté

Pour un déplacement médical

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :
Gwen Fourmanois

Avec le soutien de :

